

## **Élaboration d'une Politique de développement urbain**

La population de Magog invitée à prendre part aux ateliers participatifs

**Magog, le 21 janvier 2026** – Dans le cadre de l'élaboration de sa Politique de développement urbain, la Ville de Magog invite la population qui réside en périmètre urbain à participer aux ateliers participatifs pour réfléchir collectivement au développement de son milieu de vie. Les activités, qui se dérouleront en formule libre, se tiendront le samedi 7 février et le dimanche 15 février, dans les quatre secteurs ciblés par la démarche. Tous les détails sont disponibles au [ville.magog.qc.ca/pdu](http://ville.magog.qc.ca/pdu).

### **À propos des ateliers participatifs**

Ces rencontres sont organisées conformément à la Politique de participation citoyenne de la Ville de Magog. Elles visent à permettre aux citoyens de contribuer à l'élaboration de la nouvelle Politique de développement urbain aux côtés de la municipalité, en offrant un espace d'échange collaboratif aux résidents des différents secteurs concernés.

- Secteur Nord**

- Samedi 7 février, 9 h 30 à 11 h 30
- École primaire des Deux-Soleils (495, rue Gérin)

- Secteur Ouest**

- Samedi 7 février, 14 h à 16 h
- Centre d'interprétation du Marais de la Rivière-aux-Cerises (69, chemin Roy)

- Secteur Sud**

- Dimanche 15 février, 9 h 30 à 11 h 30
- École primaire Saint-Pie-X (176, rue Saint-Alphonse Sud)

- Secteur Centre**

- Dimanche 15 février, 14 h à 16 h
- Salle Ovila-Bergeron, centre communautaire (95, rue Merry Nord)





Avec ces ateliers, la Ville de Magog souhaite mieux comprendre l'appréciation que les résidents portent au paysage bâti de leur secteur ainsi que leur perception du développement résidentiel et des transformations récentes de leur milieu de vie. Plus précisément, ils seront invités à réfléchir sur diverses thématiques, telles que la qualité du cadre bâti et du milieu de vie, les développements résidentiels récents ainsi que la densité perçue. Ces rencontres de participation citoyenne permettront d'établir le diagnostic du milieu. Les propositions, constats et consensus recueillis permettront d'élaborer la future Politique de développement urbain.

« Toutes les idées et les points de vue sont les bienvenus. Nous souhaitons entendre les citoyens de tous âges afin de nous aider à mieux planifier le développement résidentiel de Magog » indique la mairesse de la Ville de Magog, M<sup>me</sup> Nathalie Pelletier.

### **Un comité citoyen déjà à l'œuvre**

Rappelons qu'un comité formé de 4 citoyens bénévoles et de 2 membres représentants d'organismes locaux œuvrant en habitation et en environnement a été formé à l'automne 2025. Son mandat inclut notamment la formulation de rétroactions et de propositions concrètes à chacune des étapes de la démarche.

## Une deuxième étape de participation citoyenne prévue au printemps 2026

De nouvelles activités de participation citoyenne seront organisées au printemps 2026 afin d'aborder les types de développement et les niveaux de densité les plus adaptés aux différents secteurs. Tous les détails seront annoncés ultérieurement.

### À propos de la Politique de développement urbain

Afin de mieux répondre aux besoins de logements et aux défis liés à l'occupation du territoire, le conseil municipal a amorcé une démarche d'élaboration d'une Politique de développement urbain à l'été 2025. Combinée au plan d'urbanisme, cette Politique précisera les critères permettant de prioriser les projets de développement offrant les meilleures conditions pour l'évolution du cadre bâti. Elle servira également de guide de référence pour encadrer le développement de Magog. Son adoption est prévue à l'automne 2026.

Pour plus d'information, les citoyens sont invités à consulter le [ville.magog.qc.ca/pdu](http://ville.magog.qc.ca/pdu).

- 30 -

### Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 444